

# Poissonnier

RNCP655 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                             |
|-------------------------|---------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 3                                    |
| Sigle                   | CAP — Certificat d'aptitude professionnelle |
| Code(s) NSF             | 312                                         |
| Code(s) ROME            | D1105                                       |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                     |
| Date d'échéance         | 31/12/2008                                  |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce CAP peut être poissonnier, employé de marée ou écailler. Il peut également être ouvrier professionnel de la transformation des produits de la mer. Il connaît de très nombreux poissons et crustacés d'eau douce et d'eau de mer. Il sait les préparer : vidage, écaillage, filetage, etc.

Il connaît leurs problèmes de conservation et sait les cuisiner.

Il réalise l'étalage, accueille et conseille la clientèle.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

poissonnerie artisanale ou de grande surface, entreprises de transformation des produits de la mer, entreprises agro-alimentaires,

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

poissonnier, écailleur, employé de marée; poissonnier-traiteur, poissonnier-vendeur

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

### Tension de recrutement (DARES 2024)

Faible (2/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.

|                                          |                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Facteurs principaux</b>               | Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi                                                                                                                       |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>          | 1 816 €                                                                                                                                                                                            |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>   | R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires · tension 3/5 (Modérée)<br>R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible)<br>R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b> | 35 475                                                                                                                                                                                             |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>       | 33 %                                                                                                                                                                                               |
| <b>Emplois saisonniers</b>               | 36 %                                                                                                                                                                                               |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>   | R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires<br>R3X80 — Maîtrise des magasins<br>R4X92 — Cadres du management des magasins                                                                            |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est présidé par un conseiller de l'enseignement technologique choisi parmi les personnes qualifiées de la profession. Il est composé à parts égales : - d'enseignants des établissements scolaires publics, privés sous contrat et des centres de formation d'apprentis ;

- de professionnels choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés après consultation des organisations représentatives.

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

idem

## Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2008

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP5227

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/655/>